



GUTENBERG
FINANCE

GUTENBERG OBLIGATIONS

N° Agrément FCP19840011 ISIN FR 0007368865

Classification AMF : OPCVM « obligations et autres titres de créances libellés en euro » OPCVM d'OPCVM jusqu'à 10% de l'actif net.

Objectif de gestion : L'OPCVM cherche à suivre la performance de l'indice de référence Euro MTS 3-5 ans, sur la durée de placement recommandée. La stratégie d'investissement de l'OPCVM est dynamique et s'appuie essentiellement, à concurrence de 90% minimum, mais non exclusivement, sur un investissement en obligations à taux fixe, à taux variable, indexées ou convertibles, en titres participatifs et en titres de créances négociables, libellés en euro ou swappés en euro et de maturité proche de celle de son indicateur de référence.

L'indicateur de référence est l'indice Euro MTS 3 -5ans (FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y). Il est retenu en clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

POLITIQUE DE GESTION DE L'ANNEE 2016

L'année 2016 a offert son lot de surprises. La victoire du Brexit le 23 juin dernier a entraîné une chute de 10% des marchés européens sur deux jours tandis que l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche s'est matérialisée par un fort retournement haussier des marchés financiers. Les banques centrales à travers le monde ont poursuivi leurs politiques accommodantes en vue de rassurer les investisseurs. Ainsi, le S&P 500 enregistre un gain de 8,51%, l'Eurostoxx50 une hausse de 0,70% et le CAC40 gagne 4.86%.

Le début d'année a été difficile sur les marchés financiers. La volonté de l'Arabie Saoudite de ne pas diminuer sa production malgré le retour de l'Iran sur le marché de l'or noir a entraîné le baril sous le seuil des 30\$ pour la première fois depuis 2009. Un plus bas annuel a été touché le 11 février conjointement sur le WTI (26,05 \$) et l'indice parisien (3892,46 pts). La baisse s'est enrayée à l'issue de la réunion de l'OPEP : plusieurs Etats membres ainsi que la Russie y ont convenu d'une stabilisation de leur production en vue de favoriser un rebond des prix.

Le spectre de la surproduction de pétrole écarté, les banques centrales sont entrées en scène. Le 10 mars, Mario Draghi a porté à 80 Mds € (contre 60 Mds € initialement) le montant des injections mensuelles tandis que Janet Yellen a communiqué sur une politique monétaire moins agressive tant que l'inflation n'accélèrera pas et se maintiendra sous le seuil des 2%.

La fin du semestre fut le théâtre d'une onde de choc provoquée le 24 juin par le vote des britanniques en faveur du Brexit. Les marchés européens ont accusé un repli de plus de 10% en 2 séances et se sont rapprochés de leurs plus bas annuels.

Les investisseurs ont retrouvé de la confiance au cours de l'été avec les annonces des banques centrales. La Banque d'Angleterre a opté pour un stimulus monétaire destiné à soutenir l'économie britannique. Les taux ont été baissés de 25 pts de base à 0,25%, puis 100 Mds £ de financement vont être accordés aux banques tandis que 70 Mds £ vont être ajoutés au montant des rachats d'actifs. De son côté, Mario Draghi a affiché la « volonté, la capacité et la disponibilité » de la BCE en vue de possibles nouvelles mesures suite aux incertitudes liées au Brexit.

La seconde surprise majeure de l'année est arrivée le 9 novembre avec l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche. La réaction du marché à l'ouverture (-4%) s'est rapidement estompée permettant aux indices européens de clôturer la journée en forte hausse (+1,5%). Le programme du candidat républicain porte sur une politique expansionniste alliant dépenses dans les infrastructures et baisse des impôts, tous deux propices à un retour de l'inflation. En parallèle, les membres de l'OPEP ont positivement surpris le marché le 30 novembre en annonçant un accord de réduction de production de 1,2 M de barils par jour à 32,5 M de barils. Cet accord s'étend sur une période de 6 mois et sera reconductible. La Russie, non membre de l'OPEP, se joint au consortium en acceptant de réduire sa propre production.

La fin de l'année a été également riche en événements. D'une part l'ampleur du « non » au référendum italien qui a incité Matteo Renzi à démissionner, d'autre part la BCE a annoncé une prolongation du QE jusqu'en décembre 2017 (contre mars 2017) mais les rachats mensuels seront ramenés de 80 Mds € à 60 Mds € à compter d'avril. Enfin Janet Yellen a comme escompté relevé les taux de 25 pts de base dans une fourchette de 0,5-0,75%. La FED table actuellement sur 3 hausses des taux supplémentaires en 2017 et s'est donnée pour objectif la fourchette 2-2,25% d'ici fin 2018.

En résumé, l'année 2016 fut marquée par les incertitudes politiques liées à la victoire du Brexit, à l'élection de Donald Trump et à la défaite du gouvernement en place en Italie ainsi que par les accords trouvés entre les membres de l'OPEP et la Russie en vue d'enrayer la baisse des prix du pétrole. Une importante rotation sectorielle a démarré au cours de l'été entraînant une forte surperformance des valeurs cycliques et financières vis-à-vis des valeurs défensives.

Les indices en Europe ont été soutenus par l'extension des mesures d'assouplissements monétaires prises par la BCE. L'euro a poursuivi son recul à 1,0525 face au dollar, contre 1,086 à fin 2015 et 1,20 fin 2014 tandis que le WTI clôture l'année à 53,68 \$ contre 37,04 \$ fin 2015.

Les investisseurs abordent l'année 2017 avec confiance. Les taux à 10 ans français et allemands ont poursuivi leur recul par rapport à leurs niveaux de fin 2015, restant sur des niveaux historiquement bas à respectivement 0,686% et 0,208%.

L'indice parisien a clôturé l'année à 4862,31 pts, en hausse de 4,86%. La poursuite du stimulus monétaire des banques centrales européennes et la politique de grands travaux souhaitée aux Etats-Unis devraient être bénéfiques aux marchés financiers. Nous nous attendons à une poursuite de l'accélération de la croissance et de l'inflation au cours de l'année 2017 sur le vieux continent.

Gutenberg Obligations

Le fonds a clôturé l'exercice sur un gain de 0,36%, légèrement en deçà de son indice de référence (EuroMTS 3-5 ans). L'intensification du Quantitative Easing européen à 80 Mds € (contre 60 Mds €) annoncé par Mario Draghi en mars dernier couplé à une prolongation de 9 mois de celui-ci jusqu'à fin 2017 permet aux taux de se maintenir à des niveaux historiquement bas. Outre Atlantique, Janet Yellen n'a finalement relevé les taux qu'une seule fois dans le courant de l'année 2016 à 0,5-0,75%. La FED table sur au moins 3 hausses des taux sur 2017 et a annoncé un objectif de 2-2,25% d'ici fin 2018. Nous avons maintenu notre bond picking sur des obligations corporates à faible durée, aux fondamentaux solides et au rendement attrayant. Nous évitons les obligations des pays périphériques et favorisons les sociétés à caractère défensif. Le taux d'investissement du fonds avoisine 92% à fin décembre. Nous gardons une poche de liquidité afin de profiter de toute opportunité d'investissement.

Événement substantiel intervenu au sens de l'article 106 du règlement délégué (UE) N° 231/2013, dans les informations visées à l'article 36 de la présente instruction intervenu au cours de l'exercice : Mise en place d'une commission de surperformance en date du 1^{er} janvier 2016.

Avertissement

Les OPCVM de Gutenberg Finance ne prennent pas simultanément en compte les critères ESG (Critères sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

- **Dans le cadre du contrôle interne de la société**, il est rappelé que le fonds Gutenberg Actions fait l'objet de vérifications selon la réglementation AMF en vigueur. Il est contrôlé au fil de l'eau, et selon une fréquence hebdomadaire lors de la réception du tableau d'établissement de la valeur liquidative, conformément aux procédures 22 à 30 du chapitre VI du registre des procédures de la société GUTENBERG FINANCE.

- **Dans le cadre de la gestion des risques**, Gutenberg Finance a mis en place une politique de gestion des risques, selon la réglementation en vigueur.

Rappel sur la sélection des intermédiaires financiers :

Conformément à l'article 322-50 RG-AMF, nous nous vous confirmons que la société Gutenberg Finance dispose d'une procédure interne conforme à la réglementation pour sélectionner les intermédiaires financiers avec lesquelles elle est en relation (plus particulièrement CM-CIC Securities, La Compagnie 1818, Cardif, Carax, Carnegie, Oddo Asset Management, Eres, AG2R La Mondiale, GFI, Aurel BGC, HPC, Invest Securities, Carnegie, Bankhaus Lampe, Danske Bank...)

Risque actions :

La valorisation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur du portefeuille. En période de baisse du marché des actions, la valeur pourra être amenée à baisser.

Risque lié à la capitalisation boursière des sociétés choisies dans l'investissement :

Le portefeuille est exposé à des sociétés qui peuvent être de petites capitalisations. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

• **Pour la politique de rémunération au sein de Gutenberg Finance :**

En application de la Directive AIFM 2011/61 (art.13 et annexe II) – Orientation de l'ESMA (ESMA /2013/232) – Code Monétaire et Financier Article L.532-22-2 – RGAMF Article 319-10 - Position AMF relative aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de Fonds D'Investissement alternatifs – Guide AIFM Rémunération. L'Arrêté du 6 avril 2016 : modification du RG AMF issues de la directive UCIT 5 Article 411-113 modifié.

Gutenberg Finance a élaboré une politique de rémunération (consultable sur le site internet de la Société de gestion www.gutenbergfinance.com) conformément à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des gestionnaires et des FIA /OPCVM qu'ils gèrent ou à ceux des investisseurs des FIA et OPCVM.

Afin de ne pas encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risques de la société de gestion, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et FIA qu'ils gèrent et d'être cohérent avec une gestion saine et efficace du risque au vu du montant des encours gérés chez Gutenberg Finance, il a été décidé que la seule rémunération acquise serait une rémunération fixe pour le personnel ci-dessous nommé :

- les dirigeants (dirigeants responsables et responsables de la gestion de portefeuille),
- les gérants financiers,
- le contrôleur des risques,
- le RCCI,
- tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM gérés ET dont le salaire est significatif. Cette catégorie de membres du personnel peut inclure, par exemple, des vendeurs, des opérateurs de marché individuels et des tables de négociation spécifiques au sein de la société de gestion.

La partie fixe de la rémunération représente la rémunération globale. Elle est suffisamment importante pour rémunérer chaque collaborateur au regard des obligations liées à la définition de leur poste, au niveau de compétence requis, à la responsabilité exercée et à l'expérience acquise. Par ailleurs, le niveau des rémunérations fixes est en ligne avec les pratiques de marché en vigueur dans le secteur d'activité de gestion d'actifs en France. La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale et ainsi n'incite pas à une prise de risque excessive des collaborateurs.

Seuls les responsables commerciaux ont une rémunération variable dont le mode de calcul est défini dans le Contrat de travail à durée Indéterminée.

Aucune rémunération variable n'est basée sur la performance ou sur performance des OPCVM et/ou FIA gérés. Ainsi que sur la performance des mandats sous gestion. La rémunération variable est en fonction des encours supplémentaires apportés en Gestion par les responsables commerciaux.

Une évaluation annuelle de tous les collaborateurs de Gutenberg Finance est réalisée par le Comité de Direction.

Gutenberg Finance n'a pas mis en place de Comité spécifique de rémunération en charge de veiller à l'application de la politique de rémunération et d'en revoir périodiquement les principes généraux.

Montant total des rémunérations pour l'exercice 2016 :

Montant rémunérations fixes :	172 864.23€ (7 collaborateurs ETP)
Montant rémunérations variables :	21 000.00 € (concernant un collaborateur)

Intéressement aux Plus-values versé par les FIA : 0€

• Pour la politique de droit vote, placée sous la responsabilité du Président Conseil de Surveillance de GUTENBERG FINANCE, nous suivons l'application des directives de gouvernance d'entreprise et nous avons informé les souscripteurs conformément au règlement Général AMF.

Nous avons voté par correspondance aux assemblées auxquelles nous étions convoquées, dans l'intérêt des porteurs.

• Clef de répartition 2016

Dépositaire = 7.03 % Négociateur = 23.51 % SADIE (Service d'Aide à la Décision d'Investissement et d'Exécution) = 3.86 % Société de Gestion = 65.60 %

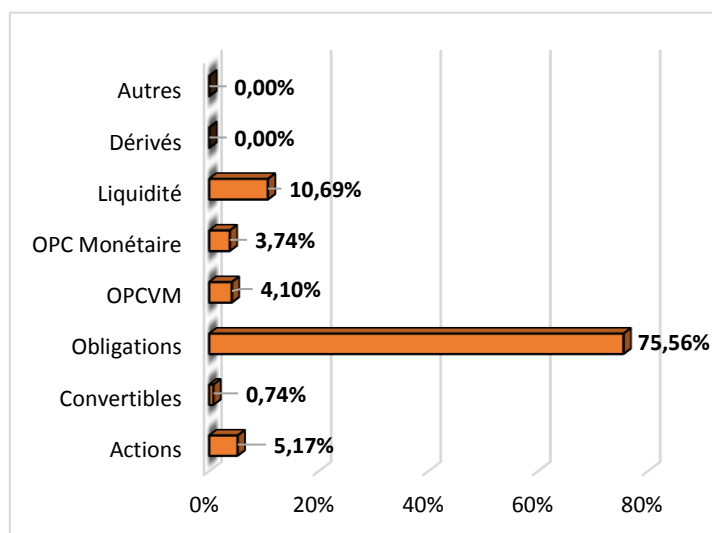
Au vu de l'article 314-98 du RGAMF, Gutenberg Finance informe tous les porteurs de parts ou actionnaires de ce Fonds, concernant les frais et commissions effectivement perçus dans le cadre de la gestion d'OPCVM et / ou FIA, peuvent se référer au prospectus de nos FCP disponible sur notre site internet www.gutenbergfinance.com, sur le site de l'AMF, et sur demande.

• Les frais de gestion annoncés dans la notice d'information s'élèvent à 1.60 % HT, pour une commission réellement prélevée de 0.90% HT.

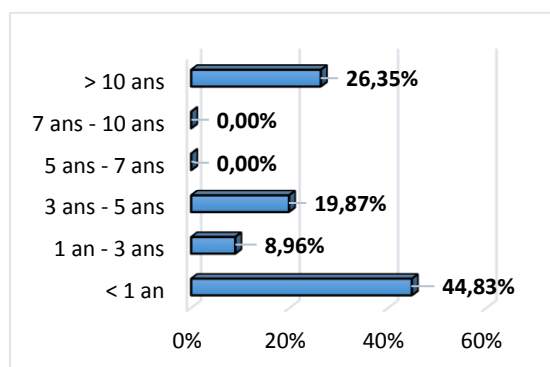
• Ci-après nous récapitulons la répartition de l'actif du fonds au 30 décembre 2016 ainsi que la valeur liquidative du fonds, le nombre de parts, et l'actif du fonds.

STRUCTURE D'INVESTISSEMENT AU 30/12/2016

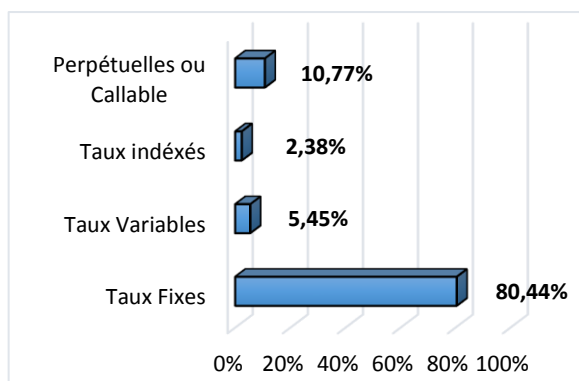
REPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



REPARTITION PAR MATURITE*

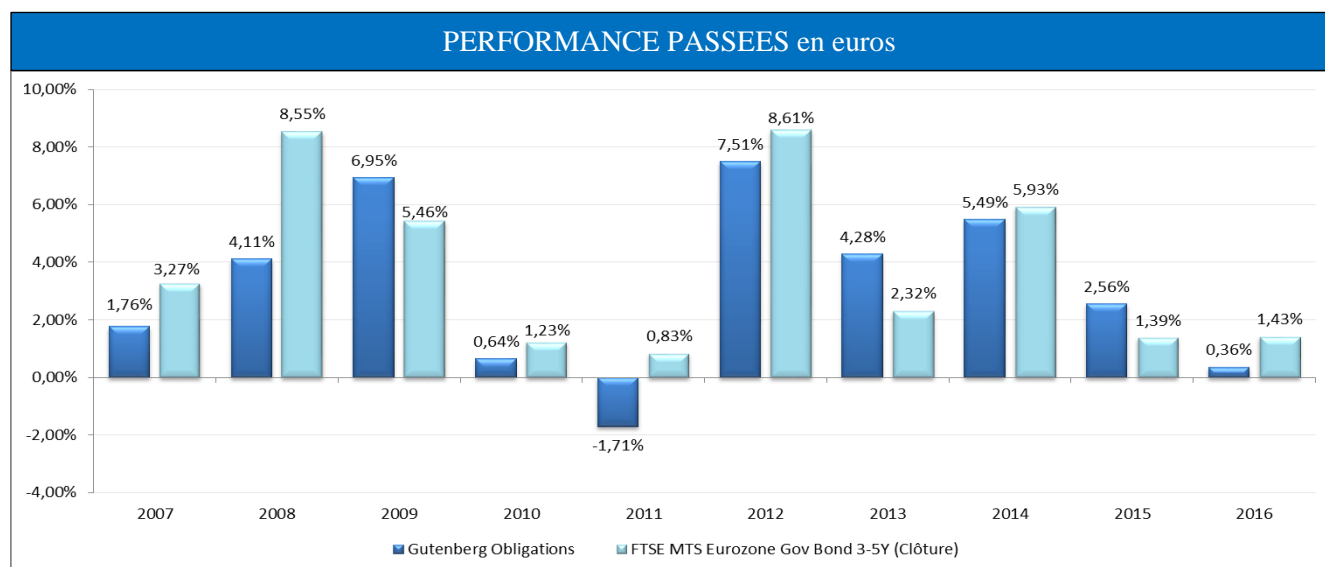


REPARTITION PAR TYPE D'OBLIGATION*



Au 30 décembre 2016, l'évolution du nombre de parts et des actifs était la suivante :

31 décembre 2015	26 187 parts	Valeur liquidative 335.12 €	Valeur d'actif : 8 775 834.75 €
30 décembre 2016	25 991 parts	Valeur liquidative : 336.34 €	Valeur d'actif : 8 741 907.59 €



Les performances antérieures ne préjugent en rien des performances à venir de l'OPCVM et/ou du FIA ou du gestionnaire.



GUTENBERG FINANCE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Maison fondée en 1980

Strasbourg, le 15/04/2016

OBJET : Modification Prospectus

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons souhaité apporter la modification suivante aux Fonds Gutenberg Actions, Gutenberg Obligations, et Gutenberg Patrimoine.

- La diminution du seuil de détention d'OPC auparavant jusqu'à 50% de l'actif net et désormais jusqu'à 10%.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour des OPCVM « GUTENBERG ACTIONS » « GUTENBERG OBLIGATIONS » et « GUTENBERG PATRIMOINE » sur le site internet www.gutenbergfinance.com ou d'en faire la demande auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Peyman PEYMANI,
Président

GUTENBERG FINANCE S.A.S
Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 - 22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière



GUTENBERG FINANCE

SOCIÉTÉ DE GESTION DE VALEURS MOBILIÈRES ET DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Maison fondée en 1980

Strasbourg, le 14/10/2016

OBJET : Modification Prospectus

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons apporté les modifications suivantes à nos Fonds :

GUTENBERG PATRIMOINE :

Ajout d'une contrainte d'exposition de 0% à 5% au marché Alternext

Ajout d'une possibilité de s'exposer de 0% à 10% sur l'évolution des prix des matières premières au travers d'OPCVM ou de FIA, de contrats futures, options ou de certificats exposés à des indices de matières premières

La mise en conformité avec le règlement SFTR.

GUTENBERG OBLIGATIONS

La précision de la surexposition globale de 10% maximum

La mise en conformité avec le règlement SFTR.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour des OPCVM « GUTENBERG OBLIGATIONS » et « GUTENBERG PATRIMOINE » sur le site internet www.gutenbergfinance.com ou d'en faire la demande auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Peyman PEYMANI, Président

GUTENBERG FINANCE S.A.S
Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site Internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 -22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière



Paris, le 27 novembre 2015

Objet : Modification de l'OPCVM GUTENBERG OBLIGATIONS – Ajout d'une commission de surperformance

Madame, Monsieur,

Afin d'harmoniser nos OPCVM avec les pratiques usuelles de nos confrères et suivant la doctrine de l'Autorité des Marchés Financiers, à partir du 1er janvier 2016 nous avons opté pour une modification de prise en compte des frais fixes prélevés dans nos OPCVM. Ces derniers verront leur pourcentage diminué en contrepartie d'une part variable en fonction de notre surperformance par rapport aux indicateurs de référence.

Vous détenez des parts de l'OPCVM **GUTENBERG OBLIGATIONS**, de classification « **Obligations et autres titres de créance libellés en euro** », et nous vous remercions de votre fidélité.

Par la présente, nous vous informons des modifications apportées à la structure de frais de cet OPCVM.

1. L'opération

La société de gestion de l'OPCVM, « **GUTENBERG FINANCE SAS** », souhaite mettre en place une commission de surperformance. Par conséquent, une augmentation des frais totaux prélevés est possible.

Cette commission de performance, dont le taux s'élèvera à 20% TTC maximum de la performance annuelle du FCP nette de frais de gestion au-delà de la performance de l'indice de référence EMTS INDEX 3-5 ans (coupons réinvestis), sera calculée à compter du **01/01/2016** et acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2016.

- Si vous acceptez cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
- En revanche, si vous êtes en désaccord avec la modification, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts. L'OPCVM ne facturant pas de commission de rachat, cette possibilité vous sera toujours offerte.
- Enfin, si vous n'avez pas d'avis sur cette opération ou pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

En tout état de cause, nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau Document d'Informations Clés pour l'Investisseur de l'OPCVM joint en annexe.

2. Les modifications entraînées par l'opération

- Le profil de risque

Modification du profil rendement / risque : **NON**

Augmentation du profil rendement / risque : **NON**

- Augmentation des frais : **OUI**

- Tableau comparatif des éléments modifiés :

		tir du 01/01/2016
mission de performance		TC maximum de la performance annuelle du FCP de frais de gestion au-delà de la performance cible de référence EURO MTS 3-5 ans (EMTS INDEX)

3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour de l'OPCVM « **GUTENBERG OBLIGATIONS** » sur le site internet www.gutenbergfinance.com ou d'en faire la demande auprès de :

GUTENBERG FINANCE SAS – 9 Place Saint Thomas - 67000 STRASBOURG.

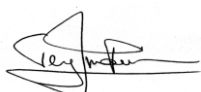
Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai d'une semaine.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Peyman PEYMANI,
Président

GUTENBERG FINANCE S.A.S

Société de Gestion de Valeurs Mobilières et de Conseil en Investissement

9 Place Saint Thomas - B.P. 37 - 67060 STRASBOURG CEDEX.

Tél: 03 88 75 55 50 Fax: 03 88 22 47 85 Email: info@gutenbergfinance.com Site Internet: www.gutenbergfinance.com.

Agrément Général de l'AMF N° GP 90 -22 du 12 juin 1990

Membre de l'AGF- Association Française de la Gestion Financière